

## AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

### **APPEL À PROJETS 2024**

lancé sous l'égide du 30ème anniversaire de l'AUF-ECO

# SOUTIEN A LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE – RESCI-ECO

### **DOCUMENT DE PRÉSENTATION ET REGLEMENT**

Appel à projets ouvert du 1er février au 31 mars 2024

#### 1. PRESENTATION

Le présent document fournit les informations nécessaires au dépôt des candidatures dans le cadre de l'appel à projets de Soutien à la recherche scientifique francophone – RESCI lancé par l'Agence Universitaire de la Francophonie en Europe centrale et orientale.

L'appel est composé des documents suivants :

- ce document de présentation et règlement
- le formulaire de candidature à remplir et à transmettre accompagné de toutes les pièces justificatives par courriel à l'adresse recherche-innovation-eco@auf.org

### 2. OBJECTIF GLOBAL ET ENJEUX

Afin de contribuer à la construction de l'Espace européen de la recherche et d'encourager la création de réseaux internationaux francophones de recherche, l'Agence Universitaire de la Francophonie soutient la structuration et le développement de la recherche dans un cadre national et international, et l'implication des établissements membres dans ce processus.

Les consortiums des projets de recherche — déroulant leurs activités de recherche dans des observatoires, centres de recherche, réseaux de chercheurs, collèges/écoles doctorales et autres organisations dédiées et reconnues par leur établissement — visent à fédérer et à soutenir les chercheurs francophones de nos universités membres constitués dans des consortiums de coopération et participation dans le cadre de différentes cultures scientifiques européennes et internationales, dans différents secteurs de recherche universitaire pluridisciplinaire.

Ces projets de recherche ont comme vocation le renforcement de la dynamique et la valeur de la recherche francophone de la région ECO afin de favoriser les échanges scientifiques et technologiques d'excellence, la mise en réseau des jeunes chercheurs francophones, pour soutenir leurs réussites et stimuler leur potentiel en tant que vivier de l'enseignement universitaire francophone et créateurs de valeur scientifique ajoutée.

La finalité de cet appel est d'appuyer l'activité à l'international des consortiums des projets de recherche actives dans les universités membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie en Europe centrale et orientale et, au sens large, dans le milieu académique de recherche de la région.

Cet appui de l'AUF sera destiné à renforcer la capacité de ces consortiums des projets de recherche dans :

- la recherche stratégie, organisation, laboratoires, etc.
- l'innovation dans les activités scientifiques valorisation, partenariats, transfert, etc.
- l'ouverture à l'international coopération, rayonnement, solidarité, etc.
- la synergie du consortium du projet mise en réseau, partenariat, etc.

### Il s'agit des actions transversales afin de :

- renforcer la compétitivité et la croissance de la recherche universitaire
- renforcer les bases scientifiques et technologiques de la recherche universitaire
- stimuler la capacité d'innovation et la compétitivité
- lutter contre le changement climatique
- aider à réaliser les objectifs de développement durable
- faire face aux défis mondiaux
- apporter une approche novatrice dans le domaine ou dans la thématique
- contribuer à la réalisation de l'Espace Européen de la Recherche et/ou international.

#### 3. TYPES DE PROJETS ÉLIGIBLES

Cet appel permet aux consortiums des projets de recherche, crées et reconnues par leurs universités, de bénéficier d'un soutien au déroulement des **projets internationaux de recherche** qui visent à :

- contribuer à l'étude des problématiques liées aux Objectifs de développement durable (ODD) et proposer des solutions spécifiques pour protéger la planète, agir pour éradiquer la pauvreté et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité
- contribuer à la réponse francophone universitaire face aux défis actuels de la région Europe centrale et orientale (aspects économiques, sanitaires, sociaux, environnementaux, gestion de crise et de catastrophe, universitaires en situation de risque, etc.)
- contribuer à soutenir en solidarité les universitaires en situation de risque enseignants, chercheurs, étudiants à continuer leurs activités de recherche, en constituant des consortiums universitaires d'appui
- étudier, inventorier et valoriser l'activité francophone des universités membres de l'AUF la place du français comme langue d'enseignement, de recherche et d'insertion professionnelle - pour marquer le 30ème anniversaire de l'AUF en Europe centrale et orientale
- renforcer le système universitaire de recherche et innovation comprenant des preuves scientifiques et prospective, la science ouverte, des mécanismes d'appui aux politiques spécifiques et aux carrières de chercheurs
- renforcer le dialogue milieu académique milieu socio-économique autorités publique en charge des politiques de développement de l'enseignement universitaire et de la recherche
- renforcer la capacité des chercheurs et des équipes des chercheurs à répondre aux exigences et aux critères d'évaluation des appels à des projets inter/nationaux et inter/régionaux
- mettre en place des solutions pour promouvoir la valeur ajoutée de la coopération dans la recherche universitaire - support numériques type plate formes, hub, base de données, répertoires, cartographies, un environnement de publication de type "archives ouvertes" destiné aux thèses et aux mémoires soutenus en français au sein des universités partenaires, etc.
- mettre en place des mécanismes d'élaboration et publication des guides de bonnes pratiques dans le domaine de la recherche, de l'évaluation et accréditation de la recherche francophone régionale
- mise en place des consortiums de recherche / groupes de travail / comités scientifiques pluri/disciplinaires au niveau national et/ou régional pour l'élaboration, l'application, l'évaluation des résultats de recherche, des politiques dans le domaine de la recherche et de l'innovation francophones (étude de l'infrastructure régionale, état de lieux, études scientifiques d'infrastructure fonctionnelle des structures et mécanismes de recherche, enquêtes...) et vérifier leurs complémentarités avec les initiatives soutenues par les bailleurs des fonds
- soutenir la recherche réalisée par les jeunes chercheurs francophones par la formation à la recherche et l'encadrement de leur projets de recherche, en créant un environnement (espaces et outils) dédié à la formation des étudiants à la recherche, à l'innovation et à l'entreprenariat ainsi qu'à la préincubation de projets créatifs
- mettre en place des structures pérennes, capable de mener des activités de recherche-innovation ciblant des modalités innovantes pour l'employabilité de jeunes étudiants et la création d'entreprises pour renforcer les relations de établissements membres avec le milieu économique

### 5. DOMAINES SCIENTIFIQUES DES PROJETS

L'appel est ouvert à tous les champs disciplinaires avec une attention prioritaire pour les projets qui encouragent l'innovation et le transfert des connaissances et des compétences, pour les projets de recherche en lien avec les priorités socio-économiques de la région ECO (aspects économiques, sanitaires, sociaux, environnementaux, gestion de crise et de catastrophe, universitaires en situation de risque, etc.) visant une contribution à la réponse francophone universitaire face aux défis actuels, et un impact à court ou long terme.

#### 5. DUREE DES PROJETS

Les projets seront mis en place entre le 1er juin 2024 au 31 août 2025.

#### 6. MOYENS FINANCIERS

Le budget maximal octroyé pour un projet sélectionné ne pourra dépasser 10 000 €.

Dans la limite du budget disponible, l'AUF s'engagera sur le financement d'une année civile.

La subvention de l'AUF couvrira maximum 65% du coût global du projet. **Tous les partenaires du projet doivent contribuer financièrement au budget du projet** (v. lettre d'engagement) jusqu'au moins 50% du montant demandé à l'AUF. La contribution financière de l'Université porteuse du projet ne peut pas être inférieure à 30% de la contribution demandée à l'AUF.

Les **dépenses éligibles** dans le cadre de cet appel sont les frais liés à la mise en place des recherches : chantiers de recherche, dissémination de la recherche ; mobilité de courte durée des chercheurs du consortium du projet ressortissants d'un établissement de l'Europe centrale et orientale membre de l'AUF ; mobilités de longue durée (1-3 mois) des enseignants et jeunes chercheurs (étudiants) membres de l'équipe du projet ou bénéficiaires dans le cadre du projet ressortissants d'un établissement de l'Europe centrale et orientale membre de l'AUF.

Les dépenses sont jugées éligibles selon les catégories, les règles et les barèmes en vigueur à l'AUF au moment de l'appel (annexe 3 au présent document, pour les dépenses liées aux mobilités).

**Tout autre financemen**t nécessaire à la mise en œuvre des projets (y compris les charges salariales) devra être assuré par les moyens propres des entités partenaires ou par d'autres sources.

La proposition de projet devra être accompagnée par le budget prévisionnel total du projet. La contribution

#### financière de l'AUF sera calculée en prenant en considération seulement les dépenses éligibles.

#### 7. CONDITIONS DE CANDIDATURE

L'appel à projets est ouvert aux chercheurs constitués en consortium de projet rattachés à des institutions membres de l'AUF dans la région d'Europe centrale et orientale (ECO), dans les pays suivants : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Bélarus, Estonie, Géorgie, Croatie, Hongrie, Kirghizistan, Kazakhstan, Kosovo, Lituanie, Lettonie, République de Moldavie, Monténégro, Macédoine du Nord, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Fédération de Russie, Slovaquie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine, Ouzbékistan (cf. <a href="https://www.auf.org/nos-membres">www.auf.org/nos-membres</a>).

Les propositions de projets doivent être déposés par un consortium composé d'au moins deux équipes de recherches ressortissants des établissements membres de l'AUF de deux pays différents, dont au moins :

- 1. une équipe de recherche d'un établissement de la région Europe centrale et orientale membre de l'AUF
- 2. une équipe de recherche d'un établissement membre de l'AUF en Europe centrale et orientale ou dans d'autres régions : Amériques, Afrique centrale et des Grands Lacs, Afrique de l'Ouest, Amériques, Asie-Pacifique, Caraïbe, Europe de l'ouest, Maghreb, Moyen-Orient, Océan Indien.

NB : Les établissements doivent être membres de l'AUF au moment de la signature de la convention de projet et à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF.

Il est possible et souhaitable d'associer, en plus des universités partenaires du projet ou des agents socio-économiques (entreprises, ONG, etc.), un/des partenaires non bénéficiaires du soutien de l'AUF (universités non-membres de l'AUF, autorités nationales, collectivités locales, etc.).

Le consortium doit désigner une **équipe porteuse** du projet. Celle-ci doit être rattachée à un établissement situé en Europe centrale et orientale.

Le consortium doit désigner un **coordonnateur scientifique** du projet. Celui-ci doit être en activité dans l'établissement de l'Europe centrale et orientale auquel est rattachée l'équipe de recherche porteuse du projet.

L'équipe de recherche porteuse soumet la candidature en ligne, au nom du consortium.

Un consortium de projet de recherche peut déposer plusieurs projets ; un dossier complet doit être constitué pour chaque projet proposé.

#### 8. MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CONSTITUTION DU DOSSIER

La candidature se déroule en deux étapes :

**Etape 1**: un dossier de candidature doit être complété sur le formulaire de candidature à cet appel et renvoyer accompagné de toutes les pièces justificatives par courriel à l'adresse <u>recherche-innovation-eco@auf.orq</u>

Le formulaire doit être rempli par l'équipe de recherche porteuse au nom du consortium. Aucune candidature envoyée à l'AUF par courrier postal ne sera prise en considération.

L'ensemble des projets déposés lors de cette étape de l'appel seront traités, dans un premier temps, sur la base des critères de recevabilité administrative suivantes, faute de quoi le dossier ne sera pas évalué :

- un consortium du projet composé d'au moins deux équipes de recherches ressortissants des établissements de deux pays différents
- les établissements de rattachement des équipes de recherche, membres de l'AUF, sont à jour dans le paiement de la cotisation à l'AUF
- le projet a été soumis via le formulaire de candidature dans les délais impartis.

Seuls les projets qui répondent aux conditions administratives de candidature seront ensuite soumis à une évaluation scientifique par des experts / la Commission régionale d'Experts économiques et scientifiques - CREES de l'AUF-ECO, selon les domaines couverts par les projets et les critères d'évaluation établies (annexe 1 – Critères d'évaluation et de sélection).

Sur la base des résultats de l'évaluation scientifique et à concurrence des budgets disponibles, l'AUF-ECO établira la liste de projets à financer ainsi que le budget accordé pour chaque projet.

L'AUF-ECO publiera la liste des projets à financer dans la rubrique « Actualités » du site de l'AUF.

**Etape 2** : les projets sélectionnés et notifiés pour financement par l'AUF-ECO doivent être complétés, dans les plus brefs délais, par **les pièces suivantes** :

- le descriptif du projet (établi cf. à l'annexe 2 du présent document)
- les curriculums vitae synthétiques des chefs de projet dans les structures de recherche partenaires
- les lettres d'engagement des partenaires du projet (visées par la plus haute autorité de l'établissement de rattachement de l'équipe de recherche), contenant l'accord de l'établissement de rattachement pour la mise en place du projet en partenariat avec les autres équipes de recherche/établissements membres du consortium, l'engagement de celui-ci d'assurer les moyens administratifs, humains et d'infrastructure nécessaires à la réalisation du projet et aussi l'engagement de l'établissement (Recteur et Directeur financier) d'accepter les procédures financières de l'AUF: la subvention de l'AUF ne constitue pas de l'argent publique (les achats peuvent être réalisées directement, sans offre d'achat publique; les remboursement pour les sommes avancées par les membres du consortium du projet seront acceptés), les biens achetés dans le cadre du projet en utilisant la subvention de l'AUF équipements, dotations, consommables etc. n'entrent pas immédiatement dans l'inventaire de l'université, mais seulement à la fin du projet et seulement suite à un bordereau de don délivré par l'AUF)
- le plan de travail détaillé
- le calendrier des activités
- le budget prévisionnel détaillé, équilibré en indiquant la contribution financière de l'établissement de l'équipe de

recherche porteuse et des autres partenaires du projet (établi cf. à l'annexe 3 du présent document).

Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français.

L'absence ou la non-conformité de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier.

#### 9. MISE EN PLACE ET SUIVI DES PROJETS

Le financement des projets sélectionnés, notifiés et complétés par l'ensemble des pièces demandées dans l'étape 2 sera mis en place à travers une convention conclue entre l'AUF et l'établissement de rattachement de l'équipe porteuse du projet.

La gestion de la subvention accordée sera assurée par l'établissement de rattachement de l'équipe porteuse du projet. Le suivi des projets par l'AUF est assuré en relation avec la Commissions régionale d'Experts économiques et scientifiques - CREES.

La première tranche des crédits (60% de la subvention) sera versée après retour à l'AUF-ECO de la convention de projet dûment complétée et signée par la plus haute autorité de l'établissement.

La deuxième tranche (40% de la subvention) sera versée après présentation à l'AUF-ECO des rapports d'activité et financier intermédiaire correspondant aux crédits de la première tranche et à condition que ces rapports aient été jugés conformes par l'AUF en Europe centrale et orientale.

Un rapport scientifique et financier final sera présentés à l'AUF-ECO au plus tard un mois après la date de fin du projet.

#### 10. CALENDRIER DE L'APPEL

1 <sup>er</sup> février 2024	lancement de l'appel à projets	
31 mars 2024	clôture de l'appel à projets	
1 <sup>er</sup> -14 avril 2024	examen de la recevabilité des propositions de projets et transmission des propositions de projets pour évaluation par les experts de la CREES	
15 avril-29 avril 2024	évaluation des propositions de projets par les experts de la CREES	
30 avril 2024	publication des résultats de l'appel à projets	
1er mai-31 mai 2024	réception des pièces demandées dans l'étape 2 de l'appel à projets et signature des conventions des projets	
1 <sup>er</sup> juin 2024	démarrage des activités	

#### ANNEXE 1 - CRITÈRES D'EVALUATION ET DE SÉLECTION

Le porteur du projet sélectionné se verra attribuer une subvention en fonction des caractéristiques du projet (qualité, innovation, interdisciplinarité, valorisation, communication et impact) et notamment :

,,,,,	
<ul> <li>qualité scientifique intrinsèque du dossier : clarté du projet et de ses objectifs et enjeux présentation de son déroulement et de ses développements ; présentation de ses conditions réalisation ; importance et difficulté de la thématique abordée et des objectifs proposé originalité des solutions envisagées ; méthodologie et plan de travail</li> </ul>	de 10 points
<ul> <li>qualité et expertise des consortiums du projet de recherche dans le domaine du projet: experti scientifique du coordonnateur du projet et du consortium; publications des chercheu impliqués dans le projet dans des revues avec facteur d'impact ou inclues dans des bases données reconnues internationalement dans le domaine scientifique de la proposition de proje</li> </ul>	rs 10 points
<ul> <li>démarche partenariale opérationnelle ou collaborative, diversifié et complémentaire, pour mise en place du projet (associer, en plus des universités partenaires du projet ou des ager socio-économiques (entreprises, ONG, etc.), un/des partenaires non bénéficiaires du soutien l'AUF (universités non-membres de l'AUF, autorités nationales, collectivités locales, etc.)</li> </ul>	nts 10 points
<ul> <li>complémentarité et cohérence des activités prévues dans le projet apporté par le consortium projet (apports mutuels, répartition équilibrée des périodes de mobilité); la valeur ajoutée de coopération; l'implication des doctorants et chercheurs post-doc; solidarité universitaire av des universitaires en situation de risque ressortissants des établissements membres AUF</li> </ul>	la 10 points
<ul> <li>intégration dans l'Espace Européen et International de Recherche et perspectives développement des coopérations: complémentarité du projet avec d'autres programmes recherche et mobilité internationaux; perspectives de coopérations futures</li> </ul>	
- dimension interdisciplinaire des objectifs du projet et dimension francophone du projet et usa de la langue française	ge 10 points
- caractère innovant (technologique, sociétal, organisationnel, etc.)	10 points
<ul> <li>retombées du projet pour la communauté universitaire de recherche et au sens large, pour communauté de recherche, pour contribuer à la réponse francophone universitaire face a situations de risque multidimensionnelles de la région ECO (aspects économiques, sanitaire sociaux, environnementaux, gestion de crise et de catastrophe, universitaires en situation</li> </ul>	ux es, 10 points

risque, etc.) et l'impact à court ou long terme	
- pérennité du projet	10 points
- résultats et livrables (production scientifique, transferts de technologie ou d'expertise, brevets, publications, vulgarisation), communication et valorisation du projet.	10 points

Une attention particulière sera accordée à la qualité rédactionnelle du dossier et à la présence de l'ensemble des informations d'ordre scientifique, administratif et financier demandées.

#### ANNEXE 2 - Descriptif du projet (maximum 5 pages, Arial 10, 1,5 d'interligne)

- 1. Domaine scientifique dans lequel s'inscrit le projet
- 2. Durée du projet
- 3. Intitulé du projet
- 4. Partenaires impliquées dans le projet : établissement de rattachement, coordonnées, nom et prénom la plus haute autorité de la structure ou de l'établissement de rattachement, nom prénom et titres universitaires du responsable scientifique
- 5. Contenu de la proposition du projet :
  - état de l'art de la science/ technologie dans le domaine
  - description du projet (objectifs, caractère novateur et inter/pluridisciplinaire, concordance avec les stratégies nationales et européennes dans le domaine, méthodologie et plan de travail, étapes de réalisation, résultats attendus)
  - intérêt de la collaboration entre les partenaires du projet
  - présentation du consortium du projet
  - mobilités des membres du consortium du projet (présentation générale)
  - livrables et publications / brevets prévus / nombre de manifestations scientifiques prévues / nombre de participants prévues à chaque manifestation etc.
  - retombées (l'impact scientifique / technologique du projet sur le domaine de recherche abordé ; impact éducationnel et/ou économique escompté, impact sur l'environnement etc.)
  - perspectives de coopération
  - budget prévisionnel (un modèle de budget prévisionnel est fourni dans l'annexe 4 au présent document; il permet de présenter: les bénéficiaires pressentis, la durée et objectifs des mobilités, les frais occasionnés, etc.); le budget prévisionnel doit être joint au formulaire en ligne.

### ANNEXE 3 - Catégories, règles et barèmes des dépenses éligibles liées aux mobilités

- 1. Mobilités de courte durée pour le déplacement dans le cadre du projet des membres de l'équipe du projet ressortissants des établissements de l'Europe centrale et orientale (missions de coopération scientifique, missions d'expertise), composée :
- d'une indemnité journalière du missionnaire (perdiem) de 140 €\* ou 110 €\*\*; ce montant s'entend par tranche de 24 h à compter de l'heure d'arrivée sur le lieu de la mission et comprend le logement et les repas, pour maximum 4 jours/3 nuitées par mission; des montants inférieurs ou égaux peuvent être pris en compte dans la construction du budget
- des frais de transport et de séjour du missionnaire: billet d'avion en classe économique, de train en 2ème classe, billet de bus (billets achetés au moins 30 jours avant le déplacement, pour avoir le meilleur prix); frais de transport en voiture personnelle seulement si d'autres moyens de transport ne sont pas disponibles et selon la formule de calcul suivante: la distance x 2 x 7.5/100 x prix/L du carburant selon le ticket d'essence du jour de déplacement et selon le trajet du site Via Michelin)
- une assurance pour la période de la mission soutenue par l'AUF, le cas échéant.
- 2. Mobilités de longue durée des chercheurs des établissements de l'Europe centrale et orientale dans le cadre du projet :
- bourse de recherche / perfectionnement à la recherche avec mobilité pour les enseignants-chercheurs, composée d'une allocation mensuelle de 1010 €\* ou 720 €\*\*, transport aller-retour en classe économique pour rejoindre la structure d'accueil et de retourner dans le pays d'origine après la période de mobilité, une assurance maladie, accident, rapatriement pour la durée de la mobilité
- bourse de recherche / formation à la recherche avec mobilité pour les jeunes chercheurs (étudiants) composée d'une allocation mensuelle de 810 €\* ou 570 €\*\*, transport aller-retour en classe économique pour rejoindre la structure d'accueil et de retourner dans le pays d'origine après la période de mobilité, une assurance maladie, accident, rapatriement pour la durée de la mobilité
- bourse de recherche sans mobilité composée d'une allocation mensuelle de 450 € pour les enseignants-chercheurs ;
   250 € pour les jeunes chercheurs en doctorat, 200 € pour les jeunes chercheurs en master et 150 € pour les jeunes chercheurs en licence
- \* en Europe de l'Ouest, Amérique du Nord et pour 10 pays de l'Europe centrale et orientale (Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie)
- \*\* en Moyen Orient, Asie-Pacifique, Océan indien, Afrique, Amérique du Sud, Caraïbes et pour les pays de l'Europe centrale et orientale

(Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro, Ouzbékistan, République de Moldova, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine)

# ANNEXE 4 - BUDGET PRÉVISIONNEL DÉTAILLÉ DU PROJET

Voir le fichier xlxs joint à cet appel : RESCI-ECO\_2024\_annexe\_4\_budget

### **ANNEXE 5 - DOMAINES ET CHAMPS DISCIPLINAIRES**

domaine	discipline
	Biotechnologie environnementale
Biotechnologies	Biotechnologie industrielle
	Biotechnologies médicales
	Informatique
Mathématiques, statistiques et informatique	Mathématiques
omaaqao	Statistiques
Sciences agricoles	Agriculture
	Agroalimentaire
	Agronomie
	Pêche, halieutique
	Production laitière
	Productions animales
	Sylviculture, foresterie
	Éducation des adultes
Sciences de l'éducation	Enseignement spécialisé
	Formation à distance
	Formation des enseignants
	Ingénierie des formations
	Pédagogie
	Didactique
	Systèmes éducatifs
	Technologies éducatives
Sciences de l'ingénieur	Génie aérospatial
	Génie agroalimentaire
	Génie agroenvironnemental
	Génie chimique
	Génie civil, géologique et minier
	Génie civil, géologique et minier
	Génie des matériaux et de la métallurgie
	Génie électrique, électronique et de la technologie
	Génie électrique, électronique et de la technologie
	Génie électrique, électronique et de la technologie
	Génie industriel
	Génie mécanique
	Génie physique
Oning and a Hills in	Astronomie
Sciences de l'Univers	Météorologie et autres sciences de l'atmosphère
Sciences de la santé	Médecine
	Médecine vétérinaire
	Médecines alternatives
	Santé publique et salubrité de l'environnement
	Soins de réadaptation
	Pharmacologie

	Coinc infirmiors autilian distati
	Soins infirmiers, nutrition, diététique
	Géographie physique
	Géologie
	Géophysique et géodésie
Sciences de la Terre	Océanographie
	Sciences de l'environnement
	Sciences hydrologiques
	Télédétection
	Aménagement et urbanisme
	Anthropologie
	Archéologie
	Architecture
	Arts
	Géographie humaine
Sciences humaines	Histoire
ociences numaines	Langues
	Linguistique
	Littératures
	Philosophie, morale et religion
	Philologie
	Théologie
	Traduction
	Biologie
	Écologie
Sciences naturelles	Microbiologie
	Phytologie et botanique
	Zoologie
Sciences de la matière	Chimie
	Physique
	Criminologie
	Démographie
	Psychologie
	Sciences de l'administration
	Sciences de l'information
	Sciences de la gestion
Sciences sociales	Sciences économiques
201011000 00010100	Sciences juridiques
	Sciences politiques
	Sociologie
	Technologies de l'information et de la communication (TIC)
	Tourisme
	Travail social